

Vos références : 4482

N° AGS : 7631241H suivi par :

Mme ZOLJARGAL -

Affaire : BOURDAUD

RJ 30/07/2025

LJ 06/02/2026

SCP CECILE JOUIN

6 place Viarme

BP 32214

44022 NANTES CEDEX 1

Rennes , le 21 mai 2026

Objet : A1 - SITUATION DE COMPTE

Maîtres,

Le CGEA DE RENNES a émis un titre de paiement au nom de votre Etude pour un montant de 9 557,44 euros correspondant aux créances arrêtées ci-dessous.

PAIEMENT D'AVANCE N° 011

	SUPERPRIVILEGE	PRIVILEGE	CHIROGRAPHAIRES	L622-17 ou L641-13
Montant demandé	442,84	3 838,44	5 276,16	0,00
Montant contesté	0,00	0,00	0,00	0,00
Montant non échu	0,00	0,00	0,00	0,00
Montant avancé	442,84	3 838,44	5 276,16	0,00

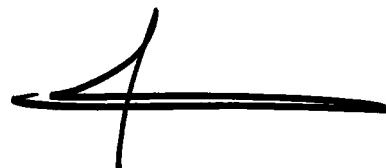
RECAPITULATIF DE L'AFFAIRE

	SUPERPRIVILEGE	PRIVILEGE	CHIROGRAPHAIRES	L622-17 ou L641-13
Reprise de solde	0,00	0,00	0,00	0,00
Total avancé	169 355,36	48 545,67	17 688,77	94 859,44
Total récupéré	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde	169 355,36	48 545,67	17 688,77	94 859,44

- Les sommes avancées au titre du superprivilège doivent être remboursées en priorité conformément aux dispositions de l'article L626-20 du code de commerce.
- Les sommes avancées au titre de l'article L622-17 ou L641-13 du code de commerce doivent être remboursées dans les conditions prévues par cet article.

Nous vous prions de recevoir, Maîtres, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Responsable du CGEA



Lucie BESNARD